

Délibération n° 26-006**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****Séance du :** 09 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 février à 10 heures, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente Déléguée.

En suite de convocation en date du 02 février 2026.

Secrétaire de séance :

Mme Virginie WIART

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 11

Effectif votant : 12

Étaient Présent (s) : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Maria-José POMBAL, Mme Sylviane LIENARD, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD, Mr Alain DELEVALLEE.

Étaient Absents, excusés ou représentés :

Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mr Marc DERASSE, Mme Brigitte BRACQ, **Mme Florence NOCHELSKI donne procuration à Mme Maria-José POMBAL.**

Objet de la délibération

Immobilier – Cessions de bail.

Cessions de bail de terre au 1^{er} mars 2026.

Monsieur CARNEL Dominique ayant pris sa retraite, son fils CARNEL François-Xavier demeurant 10 Rue Margot à Hamelincourt (62121), s'engage à reprendre à compter du 1^{er} mars 2026 et jusqu'au 30 septembre 2035, le bail pour les parcelles de terre reprises au tableau ci-dessous :

Terroir	Références Cadastrales	Contenance	Cédant	Locataire/Preneur	Fermage Base au 01/10/2025	Frais acte
Hamelincourt	ZI 05	2h 01a 50ca	Mr CARNEL Dominique	Mr CARNEL François-Xavier	418.51 €	212.95 €
	ZM 54	2h 24a 40ca	7 Rue des Moulins 62121 HAMELINCOURT	10 Rue Margot 62121 HAMELINCOURT	533.40 €	

Les membres du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décident :

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le

ID : 059-265901223-20260209-26_006-DE



De se prononcer **favorablement** sur les cessions de bail de terre ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de
la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente déléguée,

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

Mme WIART Virginie.

